

Opening Remarks by Mr. Sylvain Lefoyer, Deputy Director, Aviation Security & Facilitation, Air Transport Bureau, ICAO

to the 14th Symposium on the ICAO Traveller Identification Programme (ICAO TRIP)

(Montréal, Canada, 23 to 25 October 2018)

Mr. **Ulrik P. Ahnfeldt-Mollerup**, Senior Political Affairs Officer, Chief of Capacity Building Unit, United Nations Counter-Terrorism Centre (UNCCT)

Ms. **Gloria Guevara**, President and CEO, World Travel and Tourism Council (WTTC)

Mr. **Pierre Charbonneau**, Director Passenger Experience and Facilitation, International Air Transport Association (IATA)

Mr. **Simon Deignan**, Programme Manager, Travel Document Security, Organization for Security and Co-operation in Europe (OSCE)

Distingués représentants ici présents,

Distingués délégués et invités,

Mesdames, Messieurs,

1. Au nom de Madame la Secrétaire Générale de l'OACI, Docteur Fang Liu, je suis aujourd'hui heureux et honoré de vous accueillir à l'ouverture de cet événement international sur les développements de la stratégie du programme d'identification du voyageur de l'OACI, la stratégie TRIP de l'OACI. "L'utilisation de l'identification du voyageur pour des contrôles aux frontières simplifiés et rationalisés" est le thème du TRIP symposium de cette année.
2. Les objectifs fondamentaux de cette Stratégie sont, d'une part, de renforcer la capacité des États à établir, protéger et gérer l'identité de leurs citoyens, et d'autre part, de mettre en place des systèmes sécurisés de production et d'émission des documents de voyage et d'en faciliter le contrôle.

3. L'amélioration de la sûreté aérienne et de la facilitation sont des objectifs liés qui ne peuvent être dissociés. La facilitation met l'accent sur l'efficacité et la rapidité de traitement du passager, en vue de lui offrir la meilleure expérience de voyage possible. Son cadre réglementaire est fixé par l'Annexe 9 - *Facilitation*.
4. La stratégie TRIP de l'OACI est reconnue pour sa contribution aux Résolutions adoptées par le Conseil de Sécurité des Nations Unies en matière de lutte contre le terrorisme. Elle permet notamment de souligner la nécessité de partager les informations préalables à l'embarquement de chaque voyageur entre autorités nationales en vue de limiter les risques liés au terrorisme international.
5. Cependant, beaucoup de progrès restent à accomplir au regard de la mise en place de systèmes d'échange de données sur les passagers, d'autant que le partage des Renseignements Préalables Concernant les Voyageurs (RPCV), plus connu sous le nom de API, est une norme de l'Annexe 9 depuis le 23 février 2018.
6. Je souhaite également rappeler, s'il en était besoin, que la mise en place de ce standard est liée à l'utilisation de Documents Lisibles à la Machine (DVLMS) qui se doivent d'être conformes aux spécifications du Document 9303 de l'OACI.
7. Selon l'industrie, près de 850 millions de passeports électroniques sont en circulation aujourd'hui. Cependant le défi auquel font face les États est de s'assurer que ces documents de voyage sont délivrés sur la base d'une identité strictement vérifiée.
8. Par ailleurs il est à noter qu'un nombre significatif d'États Membres n'utilisent pas encore le répertoire des clés publiques (RCP) de l'OACI, connu également sous le nom de PKD, pour vérifier et authentifier les passeports électronique.
9. Un autre aspect essentiel du processus de délivrance et de contrôle documentaire est l'obligation qui incombe aux États de prévenir la réutilisation d'un document de voyage perdu, volé ou révoqué. Il est donc impératif de communiquer systématiquement ces informations de vol ou de perte à INTERPOL pour alimenter leur base de données des documents volés et perdus.

- 10.** Mettre en place la stratégie TRIP de l'OACI n'est pas chose facile puisque cela requiert des actions coordonnées entre autorités d'un même Etat et avec d'autres partenaires internationaux. Les mécanismes permettant la mise en œuvre de cette coordination sont développés dans certaines normes de l'Annexe 9.
- 11.** Afin d'aider les états à mettre en place cette stratégie, l'OACI a publié récemment sur son site public, un certain nombre de guides et de rapports techniques qui ont été récemment approuvés par le groupe consultatif technique sur le programme d'identification du voyageur (TAG/TRIP) lors de sa dernière réunion en avril 2018.
- 12.** Grâce à un projet d'assistance, le projet Caraïbes, financé par le gouvernement du Canada en partenariat avec la direction exécutive du comité contre-terrorisme (CTED) des Nations Unies et d'autres organisations internationales, un guide sur la gestion du contrôle aux frontières est désormais disponible. Ce projet constitue un exemple parfait de coopération internationale.
- 13.** Ceci m'amène à mettre en exergue les excellentes relations de travail que nous entretenons avec nombre d'organisations internationales ou régionales. Je n'en citerai que quelques-unes : l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (UNDOC) avec lequel nous avons signé très récemment un protocole d'accord ; l'Office des Migrations Internationales et INTERPOL avec lesquels nous travaillons sur des plans d'action communs et bien entendu l'Organisation International pour la Normalisation (ISO) sans laquelle le Document 9303 ne serait pas ce qu'il est.
- 14.** Je remercie pour leur active participation à ce symposium, mais aussi à nos groupes de travail, l'agence européenne des frontières extérieures, FRONTEX, et l'organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), ainsi que Airport Council International, International Air Transport Association, World Economic Forum and World Travel and Tourism Council.
- 15.** Je remercie très officiellement et chaleureusement l'ensemble des experts qui œuvrent au sein du TAG/TRIP. Par leur travail minutieux, ils contribuent inlassablement à la réalisation de la stratégie d'identification du voyageur, et à l'assistance aux États.

- 16.** Mesdames et messieurs, il y a encore de la route à faire dans la mise en place d'actions coordonnées visant à rectifier de façon durable les lacunes en matière d'identification du voyageur. Cependant, au vue du travail déjà accompli tous ensemble, je suis confiant dans les progrès qui seront réalisés à l'avenir grâce notamment à la numérisation des données biographiques et biométriques du passager et à leur utilisation à des fins de vérification de l'identité et d'authentification du document de voyage.
- 17.** L'OACI continuera de promouvoir et d'aider les États à la mise en œuvre de cette stratégie d'identification du voyageur partout où cela sera nécessaire. Les séminaires organisés au niveau régional sont des moments clés pour réaliser cet objectif.
- 18.** L'heure est maintenant venue de vous souhaiter un excellent ICAO/TRIP Symposium 2018. Auparavant, je vous invite à noter que le 15ème TRIP Symposium se déroulera en 2019, du 26 au 28 Juin.
- 19.** Merci de votre attention.